

Lille, le 14 avril 2021

Objet : accès à la vaccination

Affaire suivie par : Ahmed HEGAZY - a.hegazy@uriopss-hdf.fr

Madame, Messieurs les Présidents de Conseils Départementaux, Monsieur le Directeur Général,

Depuis le début de la crise sanitaire actuelle, les établissements et services du secteur sanitaire, social et médico-social privés à but non lucratif, que nous représentons, se sont mobilisés pour assurer la continuité de l'accompagnement des plus vulnérables.

Les professionnels de ces organisations ont maintenu un niveau d'engagement fort depuis un an. Nos adhérents constatent, depuis plusieurs mois maintenant un réel épuisement de ces professionnels mais aussi le sentiment parfois d'un manque de reconnaissance.

La vaccination est aujourd'hui la seule voie disponible pour sortir durablement de cette crise.

Nous sommes tout à fait conscients de la difficulté logistique d'organisation d'une vaccination de masse ainsi que des difficultés d'approvisionnement indépendantes de la volonté des acteurs locaux.

Nous souhaitons néanmoins attirer votre attention sur la situation des professionnels du secteur social et médicosocial, en particulier qui ne sont pas prioritaires, hors catégorie d'âge et situation de santé spécifique, dans l'accès à la vaccination, notamment parce qu'ils ne seraient pas concernés par l'accompagnement de personnes fragiles.

Dans certains de ces champs, en particulier le secteur Accueil/Hébergement/Insertion, les professionnels accompagnent nombre de personnes qui souffrent des pathologies pouvant provoquer des formes graves de la Covid : diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, suites d'AVC, cancers ...

Dans d'autres champs, notamment celui de la protection d'enfance, la continuité de l'accompagnement des enfants accueillis est mise à mal par les vacances occasionnées par des cas positifs, cas contacts et rend difficile la gestion quotidienne des établissements.

Nous souhaitons donc que la vaccination puisse être élargie, le plus vite possible, à l'ensemble des professionnels de nos champs, afin de permettre un accompagnement de l'ensemble des publics vulnérables dans des conditions adaptées.

Certains que vous serez sensible à ces enjeux, et dans cette attente, nous vous remercions de croire, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, Monsieur le Directeur Général, à l'expression de nos respectueuses salutations.

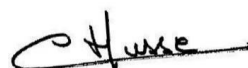
Claude HOCQUET
Président
UDAPEI 59



Eric CARLIER
Président
UDAPEI
62



Coryne HUSSE
Présidente
UNAPEI Hauts-de-France



Annette GLOWACKI
Présidente
Uriopss Hauts-de-France



Patricia HORTA
Déléguée Régionale
NEXEM

